



LETTRE OUVERTE

Le bureau local
FO Justice MC Arles

À

Monsieur BELS
Directeur
De la Maison Centrale d'Arles

Objet : Revendications et demandes d'amélioration pour la sécurité et le fonctionnement de la Maison Centrale (MC) d'Arles.

Monsieur le Chef d'Établissement,

L'organisation syndicale **FO Justice MC Arles** souhaite attirer votre attention sur plusieurs points essentiels relatifs à la sécurité, à la fluidité des missions ainsi qu'à l'efficacité globale de notre établissement.

Ces revendications ont pour objectif d'améliorer substantiellement les conditions de travail, la sécurité des agents, la gestion des détenus, ainsi que la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT) au sein de la MC.

FO Justice MC Arles vous sollicite pour une prise en considération attentive de ces propositions, dans un esprit de dialogue constructif avec notre organisation syndicale afin d'engager ensemble des actions concrètes pour leur mise en œuvre.

1 - SÉCURITÉ ET FLUIDITÉ DES MOUVEMENTS EN DÉTENTION

Présence systématique d'au moins deux agents par étage, notamment sur les postes B11 et B12

Il est essentiel d'assurer une présence continue de deux agents par étage, y compris lors des réunions ou missions temporaires. Cela garantit une surveillance permanente et limite les risques d'incidents, en renforçant la sécurité et la réactivité en cas de problème.

Réduction du nombre de séquençages des mouvements

Une simplification des séquençages permettrait d'accélérer ces mouvements tout en maintenant un haut niveau de sécurité, évitant ainsi la surcharge de travail et les erreurs potentielles.

Présence du brigadier-chef encadrant lors des mouvements de détenus sur l'étage

Le contrôle renforcé par la présence du brigadier-chef encadrant lors des mouvements est important pour garantir le respect des protocoles, la gestion des imprévus et la sécurité des agents et des détenus. De plus, un officier doit impérativement être présent au portique avec un agent pour assurer les contrôles systématiques et ainsi réduire les risques d'introduction d'objets interdit.

Mise en place d'un brise-vue dans le chemin de ronde

Pour renforcer la sécurité lors des rotations en mirador. L'installation d'un brise-vue permettrait d'anonymiser l'agent, réduisant ainsi tout risque de représailles ou d'agressions.

Installation d'un dispositif « Oculus » dans toutes les cellules disciplinaires

Ces dispositifs de surveillance renforcent la sécurité en permettant une meilleure observation des détenus, ce qui constitue une avancée dans la gestion sécuritaire et humaine des cellules disciplinaires.

2 - AMÉLIORATIONS DES ÉQUIPEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES

Installation d'une cafetière dans les miradors

Pour maintenir une vigilance optimale lors de longues factions de jour comme de nuit, mais aussi contribuant à la QVCT et à la concentration des agents.

Révision des chambres des brigadiers-chefs

Les chambres doivent être adaptées à leurs besoins spécifiques, notamment en termes d'espace, de conditions d'hygiène et de sécurité, afin d'améliorer leur QVCT et leur efficacité lors des missions d'encadrement en service de nuit.

Amélioration des équipements d'intervention au Quartier Spécifique (QS)

Il est nécessaire de fournir des tenues et casques adaptés, et en nombre suffisant, pour garantir la sécurité des agents lors des interventions en milieu sensible ou lors de situations d'urgence.

Installation d'un filin anti-projection côté mirador 2 et 3

Ce dispositif constitue une barrière supplémentaire renforçant ainsi la sécurité de notre établissement.

Amélioration des dispositifs de détection des drones au Poste de Centralisation de l'Information (PCI)

Les systèmes doivent être plus réactifs et fiables. La mise en veille toutes les 1h30 est insuffisante, un système permettant une détection continue ou plus rapide permettrait d'intervenir plus efficacement face à ces menaces potentielles.

Revoir le système de pointage aux miradors

Un signal automatique toutes les 30 minutes, avec un basculement immédiat vers le PCI en cas d'inaction, permettrait de prévenir tout accident ou oubli.

3 - ORGANISATION, COMMUNICATION ET GESTION DES POSTES

Revue de l'organigramme et de la cartographie des postes fixes

Une réévaluation approfondie permettra d'optimiser la répartition des agents et d'adapter l'organisation à l'évolution des besoins de l'établissement.

Revoir la composition des trousseaux de clés

Notamment celles donnant accès aux abords, pour éviter les clés inutilisées ou inadaptées, et renforcer la sécurité des zones sensibles.

Uniformisation des horaires de promenade et d'activités

Une organisation harmonisée évitera les mouvements parasites, améliorant la fluidité des mouvements, tout en favorisant une meilleure cohésion entre les différents services.

Révision des missions prioritaires de l'Équipe Locale de Sécurité Pénitentiaire (ELSP)

Clarifier et renforcer leur rôle, en dotant ces équipes d'équipements modernes et adaptés, permettra d'accélérer leurs interventions et d'accroître leur efficacité dans la gestion des incidents.

4 - GESTION ADMINISTRATIVE ET PROTOCOLES

Simplification ou suppression des registres redondants

Les documents administratifs doivent être allégés pour gagner en efficacité. La suppression ou l'actualisation des registres redondants avec le système Genesis permettra de réduire la charge administrative.

Mise à jour des protocoles pour la gestion des drones et objets interdits

Des protocoles clairs, précis et modernisés renforceront la sécurité en garantissant une réponse rapide et adaptée face à ces nouveaux défis.

Amélioration de la communication interne

Une communication fluide et transparente, entre la hiérarchie et les agents, favorise la confiance, réduit les malentendus et optimise la coordination opérationnelle.

Monsieur le Chef d'Établissement, ces revendications ne se limitent pas à de simples demandes, mais constituent des éléments indispensables pour garantir la sécurité, la fluidité de nos missions et le bon fonctionnement de notre Maison Centrale. **FO Justice MC Arles** souhaite que votre engagement, votre écoute et votre volonté de dialogue permettront d'améliorer concrètement la qualité de notre environnement de travail et la sécurité de tous.

Dans l'attente de votre réponse, **FO Justice MC Arles** reste disponible pour échanger sur ces points et participer activement à toute démarche visant à leur réalisation.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Chef d'Établissement, l'expression de nos salutations distinguées.

